Lors de sa campagne pour les élections régionales en Ile-de-France, Valérie Pécresse, tête de liste du parti Les Républicains, avait promis de mettre en place un programme de dépistage salivaire de la consommation du cannabis pour les lycéens dans sa région si elle était élue. Cette promesse de campagne avait suscité le doute ou l'opposition parmi les personnels de l'Education nationale et les acteurs de santé publique.

Alors qu'elle a gagné les élections et va donc exercer la présidence du Conseil régional pendant cette mandature, Valérie Pécresse réaffirme sa détermination à mettre en œuvre cet engagement.

Cependant, cette proposition de la présidente du Conseil régional d'Ile-de-France a été formulée sans qu'apparemment les difficultés de tous ordres (juridiques, organisationnels, scientifiques, éthiques…) aient été totalement réfléchies et fait l'objet d'une concertation. Un tel programme n'ayant jamais été mis en place, l'ANPAA publie un dossier complet sur les questions posées par ce dépistage salivaire au lycée.

http://www.anpaa.asso.fr/images/media/201506telechargements/16-01-20-depistage-cannabis-lycee.pdf

En effet, si les questions sont nombreuses, les réponses sont souvent absentes et promettent de ne pas être simples. L'ANPAA souhaite ainsi contribuer au débat de fond.

L'ANPAA est bien consciente des dangers de la consommation de cannabis à cet âge, partagée avec l'usage d'autres produits, la prévention est absolument nécessaire, mais il existe d'autres méthodes plus éprouvées.